

PROBLÈME BANANIER

« Crise de surproduction » semble devenir le leitmotiv du jour. Une fois de plus, nous ne croyons pas que pour notre production bananière il puisse s'agir d'une crise de ce genre, quand on sait que la United Fruit, pour satisfaire la demande du seul marché des États-Unis, estime devoir augmenter ses affaires de 20 à 25% par rapport à 1948. Elle insiste auprès des territoires producteurs de l'Amérique Centrale pour obtenir de plus en plus de tonnage. N'oublions pas que sur une production mondiale exportée de 2.053.108 t les U.S.A. en ont importé en 1948, 63% (1.371.853 t).

Nous pensons plutôt qu'il s'agit d'une crise de réadaptation consécutive à la tourmente qui a bouleversé le Monde dans les premières années 40. La pénurie et ses conséquences avaient également fait perdre la notion des échanges commerciaux et économiques auxquels l'avant-guerre nous avait accoutumés. Nous ne pensons pas encore que cette crise soit ou devienne une maladie chronique, sinon il faudrait supposer faux et périmé, et étudier à nouveau l'ensemble du problème économique. Il s'agirait donc d'un problème d'adaptation et d'organisation de la production bananière, non pas par rapport au seul présent, mais surtout et principalement en fonction de l'avenir.

Dans notre étude (1) sur la consommation bananière en France nous donnions les éléments statistiques qui, à notre avis, repoussent cette idée de surproduction pour nos territoires d'outre-mer. En effet, la consommation en France est loin d'être saturée et les marchés étrangers peuvent et doivent offrir des possibilités de débouchés. Mais pour cela, il est indispensable que dans son ensemble, la production, les transports, la commercialisation, envisagent sérieusement l'organisation de l'avenir.

L'élément capital du problème bananier est identique à celui de toutes les productions : c'est le prix. Il faut arriver à diminuer, dans la mesure du possible les divers postes du prix de ce fruit, de la plantation jusqu'à la mise à la disposition du consommateur. Il ne faut pas oublier que ce fruit est essentiellement démocratique. Or le pouvoir d'achat du consommateur va en diminuant. Et nous ne savons pas ce qu'il sera en 1952. La situation économique ne sera-t-elle pas plus critique si l'équipement prévu n'est pas réalisé ?

Notons que la part du budget de la ménagère consacré à l'achat des fruits est pratiquement invariable, quelque soit le prix affiché chez le détaillant. De même, on sait fort bien qu'aux Halles chaque matin la même somme est consacrée à l'achat des fruits, seul le tonnage varie suivant les cours.

Parmi les divers postes, ceux qui concernent les prix de revient à la plantation peuvent être diminués par des améliorations culturelles, et du rendement.

Mais à l'heure présente, un facteur pourrait à notre

avis être réduit, c'est celui du fret. Comparativement aux taux de fret mondiaux, malgré les charges incombant à l'armement français, le fret payé par les bananes françaises est trop élevé.

Il y a aussi le facteur distribution qui pourrait être modifié et réduit quant à ses coûts, mais ce n'est pas là un problème spécifiquement bananier ni français. Souvent l'on cite l'exemple américain pour son organisation de distribution, mais n'oublions pas dans ce cas de parler du Marketing Act de 1946, prévoyant des enquêtes pour l'amélioration de la distribution, surtout par l'étude de la compression des coûts et de l'étude de l'ensemble des débouchés. Ce problème concerne particulièrement le commerce des fruits et légumes en général, surtout les Halles de Paris dont l'allègement par une gare marché ne rompant pas l'unité morale du marché de gros mais seulement l'unité de lieu, comme pour la viande par exemple, serait d'un avantage incontestable pour la commercialisation.

Le second point est l'étude des possibilités de débouchés à obtenir, non seulement pour l'immédiat mais pour l'avenir, compte tenu de la production d'ensemble de nos territoires producteurs et de la production mondiale. Nous pensons qu'étant donné la situation de cette dernière et le manque de bananes qui se fait sentir dans certains pays importateurs, la conjoncture est favorable à notre production.

Mais il faudra tenir compte du facteur qualité. Ce dernier jouera certainement un rôle plus important qu'actuellement. Il ne fait aucun doute que pour certains de nos territoires par suite de l'état sanitaire consécutif aux maladies qui atteignent la majorité des centres producteurs de l'hémisphère américain, ce facteur ne leur soit pas favorable. En effet, par suite de la maladie de Sigatoka, principalement, la Colombie voit certains marchés européens s'orienter vers d'autres fournisseurs.

Devant l'intérêt que présente notre production bananière et la situation sanitaire de nos territoires producteurs, une mesure d'ensemble devrait être prise pour lutter contre ces maladies. Les mesures prises dans certains pays d'Amérique, montrent que la production peut être utilement aidée dans cette lutte, sans parler de l'aide apportée par les Centres de Recherches. A la Jamaïque c'est le Gouvernement qui a pris la direction de la lutte en collaboration avec une organisation professionnelle unique.

Certes, toutes ces données sont déjà connues. Mais il faut solutionner le problème bananier en vue de sa réadaptation. Nous ne pensons pas qu'étant donné la vie économique actuelle ce problème soit uniquement local, il est nous semble-t-il à l'échelle de l'Union française et dans son ensemble, sinon il est à craindre que cette richesse primordiale pour certains de nos territoires ne périclite.

(1) A propos de la consommation bananière en France. Revue F. O. M. Vol. 4, n° 10, p. 387 et 388.

Deux d'entre eux l'ont fort bien compris. Ils se sont unis, sous l'impulsion de leurs dirigeants pour étudier conjointement certains de leurs problèmes vitaux. Nous estimons que ce qui a été fait pour deux peut l'être pour l'ensemble, compte tenu des particularités de chaque territoire producteur.

L'exemple de l'industrie de l'orange américaine, pour laquelle la concurrence entre la Californie et la Floride joue, montre que malgré tout, la production grâce à son économie dirigée selon une vue d'ensemble en tire des bénéfices ; sans vouloir parler de l'exemple du trust bananier de la United Fruit Co tout à fait différent. Chaque territoire pourrait avoir une organisation unique, ce qui existe déjà pour certains d'entre eux, somme de plusieurs associations si cela était nécessaire, et qui discuterait des problèmes propres à l'intérieur de chaque territoire pour tout ce qui concerne l'industrie bananière, lui donnant ainsi plus de forces, grâce à son unité. Cette dernière organisation devrait servir de base à une Union de toutes les professions intéressées par cette production : les transporteurs, les importateurs, les mûrisseries, **sous une présidence arbitrale** extérieure à l'industrie bananière.

Cette Union, qui n'aurait rien de nouveau, laisserait à chaque participant la liberté d'agir suivant des directives qu'elle établirait et qui donnerait à la production bananière une force et sans doute une émulation féconde dans l'intérêt général, sans qu'il s'agisse pour cela d'un monopole ou de la suppression totale de certains particularismes. D'ailleurs ces directives devraient être loyalement observées.

Ce ne sont certainement là que des idées déjà plus ou moins réalisées nous pensons toutefois qu'étant donné la conjoncture, plus vite celles-ci ou d'autres se concrétiseront, mieux cela vaudra, pour la production bananière.

L'exemple de l'industrie bananière de la Jamaïque où l'accord a été réalisé entre les différents intérêts et où il semble donner de bons résultats, doit être un encouragement pour la production bananière de l'Union française. Ceci même, si l'organisation rationnelle de cette dernière ne se fait pas dans l'immédiate. Elle devra se réaliser dans un avenir proche sinon elle risque de voir se perdre l'effort remarquable accompli par nos producteurs.

R.M. CADILLAT.
5-12-1949

COURBES COMPARATIVES DES PRIX DE LA BANANE (1^{er} Semestre 1949)

